

IMPORTANT

POUR LA RENTRÉE 2022

Aux étudiants admis en
Techniques d'éducation spécialisée

Objet : Recommandations en matière d'immunisation et de tests

DOCUMENT À REMETTRE EN AOÛT 2022

Bonjour !

Vous êtes inscrits à un programme pour lequel le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis des recommandations en matière de vaccination et de dépistage.

Nous vous rappelons d'ailleurs que ce formulaire se veut un résumé des recommandations générales en matière d'immunisation. Après évaluation du dossier vaccinal du stagiaire, il se pourrait que le professionnel décide, pour diverses raisons, de ne pas administrer tous les vaccins et tests énumérés dans ce formulaire. Notez également que seul ce formulaire sera utilisé par l'infirmière du CSSS qui fera l'évaluation du dossier vaccinal.

- Que vous soyez protégés adéquatement contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons en vue de faire vos stages ;
- Que vous ayez reçu le vaccin contre l'Hépatite B auprès de votre Centre de santé et des services sociaux.
- Que vous soyez également protégés contre la varicelle si vous n'avez jamais contracté cette maladie.
- **Vaccination Covid19** : Être adéquatement vacciné (Voir détails du communiqué du ministère de l'enseignement supérieur (Annexe A, page 2).

En prévision de votre démarche de placement, nous vous suggérons dès maintenant :

- De prendre rendez-vous avec votre Centre de santé et des services sociaux de votre lieu de résidence afin de faire vérifier votre immunisation et de la compléter s'il y a lieu ;
- De présenter votre carnet de santé lors de votre visite au Centre de santé et des services sociaux et de le faire compléter ;
- De faire remplir le formulaire intitulé *Recommandations en matière d'immunisation et de tests pour les stagiaires*. Ce formulaire pourra vous servir de preuve au besoin auprès des milieux de stage qui pourraient l'exiger.

En début d'année collégiale, c'est-à-dire en août 2022, nous vous demanderons de remettre cette fiche d'immunisation dûment remplie au coordonnateur ou coordonnatrice de votre technique.

Le fait d'être vacciné contre ces maladies protège non seulement VOTRE SANTÉ
mais peut éviter, dans certaines circonstances,
la CONTAMINATION DES AUTRES.

Donc en assurant votre protection, vous faites d'une pierre deux coups !

Soyez prêts pour la rentrée 2022 !

Du Ministère de l'enseignement supérieur, le 30 septembre 2021 :

Informations relatives à la vaccination obligatoire dans les milieux de la santé et des services sociaux

"Dès le 15 octobre prochain, les intervenants de la santé et des services sociaux, rémunérés ou non, dont les activités impliquent des contacts directs avec des patients ou avec d'autres intervenants qui ont des contacts directs avec des patients, devront être adéquatement protégés contre la COVID-19, comme indiqué dans le décret 1276-2021.

La page Vaccination obligatoire des intervenants de la santé et des services sociaux contre la COVID-19 sur Québec.ca reprend les grandes lignes de ce décret.

Nous tenons à attirer votre attention sur certaines dispositions qui auront un impact sur vos activités.

STAGIAIRES :

Les stagiaires qui agissent dans les milieux visés par le décret, rémunérés ou non, seront tenus de transmettre une preuve qu'ils sont adéquatement protégés contre la COVID-19 à l'exploitant du milieu où il exerce au plus tard le 1er octobre 2021 ou, à défaut, le plus rapidement possible à compter du moment où cette preuve est disponible;

Il relève de la responsabilité du milieu de stage de gérer les modalités découlant de ces exigences (par exemple, la vérification du statut vaccinal de l'étudiant);

Le stagiaire qui n'est pas adéquatement protégé contre la COVID-19 et dont les activités de stage impliquent des contacts directs avec des patients ou d'autres intervenants qui ont des contacts directs avec des patients ne pourra entamer ou poursuivre un tel stage. Il ne pourra en outre exiger une indemnité ou des mesures de réparation à cet égard. (...)"

Immunisation des travailleurs de la santé, des stagiaires et de leurs professeurs

Annexe I : vaccins et test recommandés selon les types de stages et de disciplines

Tous les vaccins recommandés aux stagiaires sont gratuits, à l'exception du vaccin contre l'hépatite A et des vaccins contre le méningocoque.

Niveau d'enseignement	Type de stage ou de discipline	Immunisation de base ⁽¹⁾	Immunisation grippe ⁽²⁾	Immunisation hépatite B ⁽³⁾	Dépistage tuberculose (TCT) ⁽⁴⁾	Autres
Secondaire (DEP)	Aide aux personnes âgées en perte d'autonomie	X	X	X	X	
	Aide générale en établissement	X	X	X	X	
	Assistance à la personne en établissement et à domicile (préposé aux bénéficiaires)	X	X	X	X	
	Assistance dentaire	X	X	X		
	Assistance technique en pharmacie	X	X	X		
	Assistance familiale	X	X	X	X	
	Santé, assistance et soins infirmiers (infirmière auxiliaire)	X	X	X	X	
Variable	Hygiène et salubrité en milieu de soins (entretien sanitaire)	X	X	X	X	
	Manipulation régulière de cultures positives de <i>Neisseria meningitidis</i> dans un laboratoire de microbiologie	X	X			Immunisation méningocoque ⁽⁵⁾
	Recherche sur le virus de l'hépatite A ou production de vaccins contre cette maladie	X	X			Immunisation hépatite A ⁽⁶⁾
	Manipulation de sang ou de tissus humains (par exemple, en laboratoire)	X	X	X		
Collégial (DEC [études techniques])	Acupuncture	X	X	X		
	Archives médicales	X	X			
	Soins infirmiers	X	X	X	X	
	Soins préhospitaliers d'urgence (techniques ambulancières)	X	X	X	X	
	Techniques d'audioprothèses	X	X			
	Techniques d'électrophysiologie médicale	X	X	X	X	
	Techniques d'hygiène dentaire	X	X	X	X	
	Techniques d'inhalothérapie	X	X	X	X	
	Techniques de chimie-biologie	X	X	X		
	Techniques de denturologie	X	X			
	Techniques de diététique	X	X			
	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	X	X			
	Techniques de réadaptation physique	X	X	X		
	Techniques de stérilisation	X	X	X		
	Techniques de travail social	X	X	X		
	Technologie d'analyses biomédicales	X	X	X		
	Technologie de médecine nucléaire	X	X	X	X	
Technologie de radio-oncologie (radiothérapie)	X	X	X	X		
Technologie de radiodiagnostic	X	X	X	X		

Niveau d'enseignement	Type de stage ou de discipline	Immunisation de base ⁽¹⁾	Immunisation grippe ⁽²⁾	Immunisation hépatite B ⁽³⁾	Dépistage tuberculose (TCT) ⁽⁴⁾	Autres
Universitaire	Audiologie	X	X			
	Chiropratique, ostéopathie	X	X			
	Génétique	X	X	X		
	Ergothérapie	X	X	X	X	
	Médecine	X	X	X	X	
	Médecine dentaire	X	X	X	X	
	Médecine podiatrique	X	X	X	X	
	Microbiologie et immunologie	X	X	X		
	Nutrition	X	X			
	Optométrie	X	X			
	Pharmacie	X	X	X	X	
	Physiothérapie	X	X	X	X	
	Pratique sage-femme	X	X	X	X	
Sciences infirmières	X	X	X	X		

- (1) Le stagiaire doit être adéquatement vacciné contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle (ainsi que contre le méningocoque de séro groupe C, la poliomyélite et l'hépatite B s'il est âgé de moins de 18 ans). La protection contre la poliomyélite est aussi nécessaire pour certains adultes (voir la section [Vaccins](#) du PIQ).
- (2) Le vaccin contre l'influenza est indiqué si le stage se déroule en milieu de soins au cours de la saison grippale (voir les sections [Inf injectable](#) et [Inf intranasal](#) du PIQ).
- (3) Un dosage des anti-HBs est recommandé après un intervalle d'un à six mois après la fin de la série vaccinale. Si le dosage n'a pas été fait dans ce délai (ex. : chez les personnes vaccinées en 4^e année du primaire), une évaluation postexposition est recommandée en cas d'exposition aux liquides biologiques.
- (4) Le TCT est indiqué seulement pour certains stagiaires (voir la section [TCT](#) du PIQ).
- (5) Le stagiaire doit recevoir le vaccin conjugué quadrivalent contre le méningocoque (A, C, W et Y) et le vaccin contre le méningocoque de séro groupe B (voir les sections [Men-C-ACWY](#) et [Men-B](#) du PIQ). Cette vaccination n'est pas gratuite.
- (6) Le stagiaire doit recevoir le vaccin contre l'hépatite A (voir la section [HA](#) du PIQ). Cette vaccination n'est pas gratuite.

**Recommandations en matière d'immunisation et de tests
pour les stagiaires en techniques de travail social,
en techniques d'éducation spécialisée et
en techniques d'éducation à l'enfance**

Maladies	Vaccins	Recommandations	Suivi à assurer s'il y a lieu (à l'usage de l'infirmière)
Diphtérie Tétanos ----- Coqueluche	DCT d ₂ T ₅ dcaT	Vaccination primaire complète (3 ou 4 doses selon les vaccins utilisés), ainsi qu'un rappel reçu il y a moins de 10 ans. 1 dose de dcaT si n'a jamais reçu de vaccin acellulaire dans le passé ou 1 dose de rappel 10ans après la dose administrée à l'adolescence.	
Poliomyélite	Sabin (VPTO) Salk (VPTI ou VPT1a)	Pour les personnes âgées de 17ans et moins : Vaccination primaire complète (3 ou 4 doses selon les vaccins utilisés), dont au moins une dose reçue après l'âge de 4 ans. Pas de vaccination pour les ≥ 18ans	
Rougeole Rubéole Oreillons	RRO Antirougeoleux	Pour les personnes nées avant 1970 : - une preuve de protection contre la rubéole (vaccin ou dosage d'anticorps). Pour les personnes nées depuis 1970 : - 2 RRO <u>ou</u> 1 RRO + 1 antirougeoleux (2 rougeole, 1 rubéole, 1 oreillons).	
Hépatite B	Recombivax Engerix Twinrix	Pour les disciplines visées par le programme régional de vaccination gratuite : - 2-3 doses reçues en respectant les intervalles minimaux *	
Varicelle («picote»)	Varivax	Histoire connue de varicelle <u>ou</u> preuve de protection (dosage des anticorps). Si aucune protection : 2 doses de vaccin.	
Influenza	Fluviral, VaxiGrip ou Agriflu	Pour ceux qui font des stages dans des établissements de santé ou qui prennent soin des enfants en bonne santé de moins de 24 mois.	

*Dosage d'anticorps anti HBs recommandé s'il peut être fait 1 à 6 mois après la 3^e dose.

Référence : Protocole d'immunisation du Québec, édition 2013

ATTESTATION

Section à être complétée par l'infirmière ou le médecin qui a procédé à la vaccination et/ou aux tests

J'atteste que _____ né(e) le/...../.....
nom de l'étudiant(e) aaaa/mm/jj

Répond aux recommandations en matière d'immunisation et de tests pour les stagiaires en techniques de travail social, techniques d'éducation à l'enfance et en techniques d'éducation spécialisée.

_____ Date signature Clinique/CSSS

Poursuit son programme d'immunisation afin de répondre aux recommandations.

_____ Date signature Clinique/CSSS